**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1975)
**Heft:** 314

**Artikel:** Les classiques subversifs
**Autor:** Cornuz, Jeanlouis
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1028593

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Les classiques subversifs

J'ai profité de ces vacances pour lire un peu : « Le Mauvais Génie », de Mme la comtesse de Ségur, née Rostopchine !

Roman très remarquable que le « Mauvais Génie ! » C'est l'histoire d'un brave garçon pétri de toutes les qualités, mais faible de caractère, qu'un mauvais camarade entraîne au mal : à fumer, à boire, à voler !... Dieu merci, la victime, M. Georgey, Anglais 150 %, excentrique, généreux, comprenant les jeunes, fait confiance à la nature et ne porte pas plainte. D'ailleurs, Frédéric, le héros, est en âge de partir pour le régiment : l'armée, chacun le sait, est l'école de la nation ! Le voici donc soldat, se distinguant par « son exactitude au service, sa bravoure dans les combats » — bref par des qualités qui le font « aimer de ses chefs et de ses camarades » !

Hélas, trois fois hélas, Alcide, le mauvais génie, a été lui aussi appelé sous les drapeaux. Le hasard fait en sorte qu'il retrouve Frédéric en Afrique du Nord, où l'armée française est occupée à ramener à la raison et au respect des principes de la civilisation et du christianisme quelques Arabes... Il a bientôt repris son ascendant sur le pauvre Frédéric, malgré les paternelles mises en garde du colonel, vieux militaire à moustaches blanches, modèle d'honneur et de probité. Au cours d'une beuverie, il le fait boire plus que de raison. Une rixe éclate. Le maréchal des logis qui est accouru pour rétablir l'ordre est malmené et même frappé par Frédéric qui ne se connaît plus. Voilà le malheureux arrêté, mis au cachot et traîné devant un conseil de guerre, toujours en compagnie d'Alcide, le mauvais génie, et risquant la peine capitale. Dieu merci, M. Georgey, l'Anglais, survient au bon moment. Il est un ami du colonel. Il assume personnellement la défense de son protégé devant le Tribunal militaire et demande l'acquittement. Que les juges prononcent : « Sors, Lazare ! Prends la vie et l'honneur. Tu croyais être morte (sic) à l'honneur. Nous te rendons la vie avec l'honneur. Va combattre encore et toujours pour les gloires de notre belle France. Va gagner la croix de l'honneur. Va crier à l'ennemi : Dieu et la France ! »

Tout se termine bien. Le colonel serre Frédéric dans ses bras : « Remets-toi, mon brave garçon, remets-toi; nous avons fait notre devoir; il faut que tu fasses le tien. Bientôt, sous peu de jours peut-être, nous aurons un corps d'Arabes sur les bras. Bats-toi comme tu l'as fait jusqu'ici; gagne tes galons de brigadier... »

Notre héros ne se le fait pas dire deux fois : trois jours plus tard, il tombe sur les Arabes « à coups de sabre », en étend « trois sur le carreau », blesse et met en fuite le reste. « On en fit un massacre épouvantable ».

Quant à Alcide, qui s'est montré d'un cynisme révoltant devant le tribunal, il est envoyé au poteau d'exécution. » Il mourut en mauvais sujet et en mauvais soldat, comme il avait vécu. Il refusa d'écouter l'aumônier. Ses dernières paroles furent des injures contre ses chefs et contre Frédéric. »

On accuse parfois les enseignants « de gauche » d'intoxiquer leurs élèves en leur faisant lire Brecht et consorts. Pour ceux de ces élèves qui ont lu précédemment la comtesse, c'est plutôt de désintoxication qu'il faudrait parler ! **J. C.**

---

NOTE DE LECTURE

# Frontières et frontaliers

Les Genevois en font souvent l'expérience, comme d'ailleurs n'importe quel habitant d'une zone frontière : la ligne de démarcation qui sépare les Etats-nations est artificielle; elle rappelle constamment l'arbitraire de l'histoire qui, à travers les conquêtes et les traités, a divisé des populations, les a closes dans des espaces politiques différents. Trois géographes [1] de l'Université de Genève ont mené une enquête pour chercher à saisir les effets de la frontière sur la région franco-genevoise, à savoir le canton de Genève et une zone française (Ain et Haute-Savoie) de dix kilomètres à partir de la frontière franco-helvétique.

Au chapitre de la population de cette région, c'est le phénomène frontalier qui retient l'attention : plus de vingt mille résidents de la partie française se rendent quotidiennement à Genève. Réalité à la fois structurelle — l'économie genevoise diffère de celle de la zone française par l'abondance et l'éventail des postes de travail qu'elle peut offrir — et conjoncturelle— le nombre des frontaliers a considérablement augmenté depuis la décision suisse de limiter l'effectif des travailleurs étrangers.

Le phénomène des frontaliers reflète un type d'organisation économique et spatial. La mobilité de la main-d'œuvre permet d'établir une sorte de compensation entre les problèmes français (chômage endémique) et les besoins helvétiques (rareté de la main-d'œuvre); elle implique aussi de nombreux désavantages : création d'une zone résidentielle et problèmes financiers afférents pour les communes françaises, conditions de vie difficiles pour les travailleurs frontaliers (temps de déplacement, absence d'avantages sociaux, bas salaires : fin 1969, 55,5 % des frontaliers touchaient un salaire supérieur à 1000 francs, mais 2,1 % seulement se situaient au-dessus de 2000 francs), oreiller de paresse pour l'économie genevoise qui est incitée à choisir la solution travail plutôt que la solution capital. Significatif est le fait qu'une grande majorité des frontaliers renoncerait à se déplacer à Genève si elle en avait la possibilité.

Que ce soit dans les domaines agricole, industriel et des services, force est de constater qu'on a affaire plus à des réalités nationales juxtaposées dont les relations mutuelles sont très fragiles et presque toujours asymétriques; ainsi pour l'emprise foncière : 5691 propriétaires genevois se partagent 8068 hectares en zone française, alors que 1394 propriétaires de cette dernière zone

[1] Claude Raffestin, Paul Guichonnet, Jocelyne Hussy : « Frontières et Sociétés, le cas franco-genevois » 1975, Editions de l'Age d'Homme.